

# FFJDA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

43, RUE DES PLANTES

75 - PARIS-14<sup>e</sup>

Tél. : 533-78-40

Adresse télégraphique : FEDEFRAJUDO  
C.C.P. 5407-10 PARIS

FRANÇOISE

PARIS, le 26 JUIN 1972.

LE PRESIDENT

Monsieur Robert VON SANDOR  
Président de l'UNION EUROPEENNE  
DE KENDO -  
Klippuddswägen 13  
S. 181 62 - LIDINGÖ  
SWEDEN

SUEDE  
=====

Monsieur le Président,

Laissez-moi vous dire combien j'ai été heureux de faire votre connaissance lors de votre dernier passage à PARIS.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir affilier à l'UNION EUROPEENNE DE KENDO, la F.F.J.D.A. Section "KENDO" dont le Siège est : 43, rue des Plantes à PARIS 14<sup>ème</sup>, dont le responsable est jusqu'à nouvel ordre, le Président Fédéral en exercice.

Je joins à cet effet, le double de la lettre écrite ce jour à Monsieur le Président KIMURA.

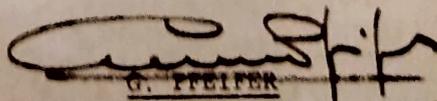
J'ai examiné d'une façon approfondie le problème qui se pose de notre participation aux Championnats d'Europe qui doivent se dérouler à STOCKHOLM les 23 et 24 SEPTEMBRE prochain. Les problèmes que pose la sélection, même à titre individuel de représentants Français, dans le cadre d'une organisation du KENDO, à l'échelon officiel, sont difficiles à résoudre. Nous avons trop de choses à mettre au point pour qu'un travail sérieux de préparation puisse être effectué pour le mois de SEPTEMBRE et vous me voyez absolument désolé de ne pouvoir engager des compétiteurs Français à ces Championnats. Ce ne sera, je pense, que partie remise et lorsque de nouveaux Championnats auront lieu une autre année, j'espère fermement pouvoir engager une sélection Française homogène et de grande valeur.

Voulez-vous avoir l'amabilité de me faire savoir si pour simplifier notre affiliation à l'UNION EUROPEENNE DE KENDO, il est nécessaire de remplir un questionnaire particulier ? Dans ce cas, veuillez avoir l'extrême obligeance de nous envoyer les formules prévues à cet effet.

Je pense qu'avant la fin de cette année, je serai en mesure de vous communiquer la liste officielle des pratiquants du KENDO qui se seront licenciés chez nous et il sera nécessaire que vous nous donniez votre opinion sur le problème de l'homologation des grades. A ce sujet, je vous informe que le seul Expert agréé par notre Fédération en matière de KENDO, est Monsieur YOSHIMURA - 18, rue Wurtz PARIS 13<sup>ème</sup>.

P.J. I -

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



G. PFEIFER

Président de la F.F.J.D.A.